

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHICHE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 19 L'an deux mil huit

Présents : 18 le 31 mars

Votants : 19 Le conseil municipal de la commune de CHICHE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur CHATAIGNER Bertrand, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2008

PRESENTS : MM. CHATAIGNER Bertrand, Maire – MARY François - MERCERON Thérèse-Marie – RENAUDET Gilles - BERTIN Dominique – BOCHE Michel – GROLLEAU Jean-Marie – AUBINEAU Marie-Christine – RAMBAULT Emmanuel – GOYEAU Sébastien – CHOLOUX François – PICHERIT Isabelle – MOREAU Fanny – TURPEAU Patricia – BOULY Jean – MERCERON Serge – FAURET Alexandre – BOUSSARD Dominique.

Absente : COUDREAU Véronique

Pouvoirs : Mademoiselle COUDREAU Véronique à Madame AUBINEAU Marie-Christine
Monsieur Michel BOCHE a été élu(e) secrétaire.

**Objet : ELECTION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHICHE.**

Le maire expose que, conformément au décret n° 95-562 du 6 mai 1995 modifié, relatif aux centres communaux d'action sociale, la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale sont élus par le conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue lors des deux premiers tours.

Par suite, Monsieur le Maire propose d'élire 8 délégués qui représenteront le conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Après l'exposé du maire, le conseil accepte à l'unanimité d'élire huit membres et a passé au vote.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu (3) :

Monsieur François MARY 19 voix

Madame Thérèse-Marie MERCERON 19 voix

Monsieur Dominique BERTIN 19 voix

Mademoiselle Véronique COUDREAU 19 voix

Monsieur Michel BOCHE 19 voix

Madame Isabelle PICHERIT 19 voix

Madame Patricia TURPEAU 19 voix

Monsieur Alexandre FAURET 19 voix

En conséquence, Mesdames et Messieurs François MARY - Thérèse-Marie MERCERON - Dominique BERTIN – Véronique COUDREAU – Michel BOCHE – Isabelle PICHERIT – Patricia TURPEAU et Alexandre FAURET ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres du conseil d'administration du C.C.A.S..

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, En mairie, le 4 avril 2008, Le Maire

ARRETE

**NOMINATION DE HUIT MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHICHE**

Le maire de la commune de CHICHE (Deux-Sèvres),
Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L. 123-6;
Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 modifié, relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, et notamment l'article 11;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2008, fixant le nombre des membres du conseil d'administration;
Vu les propositions faites par les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,

Arrêté :

Art. 1er. – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Monsieur **Michel BAUDRY**, domicilié à CHICHE, 11 rue des Lilas, représentant une association de personnes handicapées ;
- Madame **Marie-Laure BELLIARD**, domiciliée à CHICHE, lieudit « La Tourette », représentant l'U.D.A.F. ;
- Madame **Isabelle JAULIN**, domiciliée à CHICHE, lieudit « La Jaunière », représentant l'association « Famille Rurale » de Chiché ;
- Madame **Marie-France HENRY**, domiciliée à CHICHE, lieudit « Le Plessis Olivier » représentant une association qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion ;
- Madame **Brigitte SEGARD**, domiciliée à CHICHE, lieudit « Nantilly », représentant une association de retraités et de personnes âgées de la commune ;
- Madame **Maryse BOUVIER**, domiciliée à CHICHE, lieudit « Le Haut Gourneau » ;
- Madame **Marie-Claude GRELLIER**, domiciliée à CHICHE, 25, rue du Presbytère ;
- Madame **Michèle VINCENT**, domiciliée à CHICHE, 4, Chemin d'Artoreau.

Art. 2. – Ces membres sont nommés pour une durée de 6 ans.

Art. 3. - Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à la Sous-Préfecture de Bressuire.

Fait à CHICHE
Le 4 avril 2008
Le Maire, Président du C.C.A.S.,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHICHE**

L'an deux mil huit

Le 14 avril

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 17

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 16

NOMBRE DE VOTANTS : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de CHICHE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bertrand CHATAIGNER, Président.

Date de convocation du conseil d'Administration : 7 avril 2008

PRESENTS : CHATAIGNER Bertrand, Président - François MARY -Thérèse-Marie MERCERON - Dominique BERTIN - Véronique COUDREAU - Michel BOCHE - Isabelle PICHERIT - - Alexandre FAURET - Michel BAUDRY - Madame Marie-Laure BELLIARD - Madame Isabelle JAULIN - Madame Marie-France HENRY - Madame Brigitte SEGARD - Madame Maryse BOUVIER - Madame Marie-Claude GRELLIER - Madame Michèle VINCENT

ABSENT : Patricia TURPEAU

Monsieur Dominique BERTIN a été élu secrétaire.

**OBJET : Election d'un Vice Président au Conseil d'Administration
du C.C.A.S.**

Monsieur le maire informe le conseil d'administration que suite au renouvellement des membres du Conseil D'administration, il convient de nommer un nouveau vice-Président et propose la candidature de Monsieur Michel BAUDRY.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil d'administration vote pour Monsieur Michel BAUDRY en qualité de Vice Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S..

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

En mairie, le 17 avril 2008

Le Président